

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes

Nièvre et Somme

1, allée des quarante

Parc d'Activités des Hauts du

Val de Nièvre – BP 30214

80420 FLIXECOURT

Tél. : 03 22 39 40 40

Fax : 03 22 39 40 41

OBJET:

Approbation des comptes
administratifs 2022 – Budgets
Principal et budgets annexes

Zone d'activités, Parc
d'Activités, Atelier relais,

Lotissement, Centre

Aquatique et SPANC

Date de convocation :

06 mars 2023

Date de séance :

16 mars 2023

Date d'affichage :

22 mars 2023

Membres en exercice : 55

Membres présents : 42

Membres votants : 45

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8 heures à 12 heures

de 13 heures 30 à 18 heures

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la mairie de l'Etoile – rue Jules Verne – à L'Etoile sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes, CHEVALIER, CAPRON, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LICOUR, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE, Mrs LEITAO, HERBETTE, MOREL, GACQUER, FOURCROY, VIGNON, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, SINOQUET, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL MAUGER, CARPENTIER, BEC, MADANI-BUTIN, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, GODIN, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, LEBRUN, DIRUY, Mrs PINCHON, GOURGUECHON, ALEXANDRE, BLAIZEL, HENRY, BOULLET, LEBLANC D, LEBLANC JM.

MME LEBRUN donne pouvoir à M GAILLARD

MME DIRUY donne pouvoir à M DELAFOSSE

M HENRY donne pouvoir à M PARMENTIER

Secrétaire de séance : M.COLOMBEL

La séance étant ouverte,

Le Président s'étant retiré, le Conseil communautaire sous la Présidence de Madame Chevalier doyenne d'âge, prend connaissance du compte administratif 2022 dressé par Monsieur René LOGNON, Président.

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite aux comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	842 279.45
Recettes d'investissement :	660 027.30
Résultat d'investissement de l'exercice :	-182 252.15
Reste à réaliser	0.00
Intégration résultat Budget Annexe PARC ACTIVITES Suite dissolution au 31/03/2022	-345 077.48
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : 3 161 616.82	2 634 287.19

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	13 610 851.99
Recettes de fonctionnement :	11 131 592.96
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	-2 479 259.03
Intégration résultat Budget Annexe PARC ACTIVITES Suite dissolution au 31/03/2022	-1 974 063.81
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : 9 974 450.76	5 521 127.92

BUDGET ANNEXE - ZONE D'ACTIVITES

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	1 623 663.69
Recettes d'investissement :	4 422 065.53
Résultat d'investissement de l'exercice :	2 798 401.84
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	3 512 750.74

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	306 379.81
Recettes de fonctionnement :	87 862.41
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	-218 517.40
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	-1 933 707.86

BUDGET - PARC D'ACTIVITES dissous le 31/03/2022

Les résultats sont arrêtés comme suit et intégrés au budget principal suite dissolution :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	68 416.17
Recettes d'investissement :	0
Résultat d'investissement de l'exercice :	-68 416.17
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	- 345 077.48

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	58 388.62
Recettes de fonctionnement :	0
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	-58 388.62
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	-1 974 063.81

BUDGET - ATELIERS RELAIS

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	280 702.89
Recettes d'investissement :	351 658.04
Résultat d'investissement de l'exercice :	70 955.15
Restes à réaliser	-21 365.00
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	-146 758.96

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	305 947.27
Recettes de fonctionnement :	525 426.45
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	219 479.18
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	798 719.13

BUDGET - LOTISSEMENT

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	5 054 345.02
Recettes d'investissement :	0
Résultat d'investissement de l'exercice :	-5 054 345.02
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	-470 023.28

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	4 491 848.08
Recettes de fonctionnement :	6 805 058.11
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	2 313 210.03
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	2 466 051.60

BUDGET CENTRE AQUATIQUE

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	183 632.94
Recettes d'investissement :	130 292.58
Résultat d'investissement de l'exercice :	-53 340.36
Restes à réaliser	0.00
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	-2 522 451.49

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	647 171.22
Recettes de fonctionnement :	3 959 951.38
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	3 312 780.16
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	2 588 467.93

BUDGET- SPANC

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	1 037.31
Recettes d'investissement :	6 484.22
Résultat d'investissement de l'exercice :	5 446.91
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	18 662.86

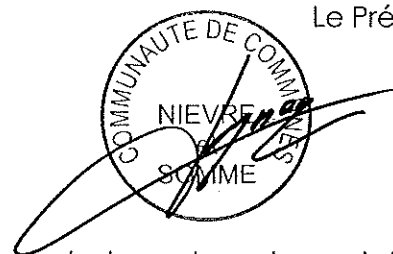
FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	51 430.44
Recettes de fonctionnement :	30 987.82
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	-20 442.62
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	-41 681.84

2. Le Conseil communautaire constate, pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de rentrées et du bilan de sorties, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en février préfecture le 22 mars 2023 et de sa publication le 22 mars 2023.

